



Férel

Les randonnées

✓ Le circuit Rand'O pour découvrir les cours d'eau

Dans le cadre du partenariat entre le CPIE Loire Océane et Cap Atlantique sur la valorisation des milieux aquatiques, des fiches « Rand'O » sont parues. Elles sont dans un premier temps téléchargeables en version numérique sur le site internet du CPIE Loire Océane. A plus long terme (2022), la finalité est de toutes les réunir dans un topoguide global, version papier, qui comportera 15 circuits au total.

À travers les randonnées proposées, le promeneur est invité à se laisser surprendre par la diversité des cours d'eau qui l'entoure et par leurs richesses. Au détour des chemins bocagers, elles sont l'occasion de s'intéresser de plus près aux enjeux liés à ces milieux aquatiques précieux. De quoi découvrir les richesses naturelles des cours d'eau, de magnifiques paysages et des coins de nature insoupçonnés.

Retrouvez les fiches Rand'O des communes suivantes : Férel · Camoël · Assérac · Pénestin · Piriac-sur-Mer · St-Lyphard · La Baule en accès direct sur : <http://www.cpie-loireoceane.com/decouvrir/particuliers/> (<http://www.cpie-loireoceane.com/decouvrir/particuliers/>)



Conception :



Avec le soutien de :



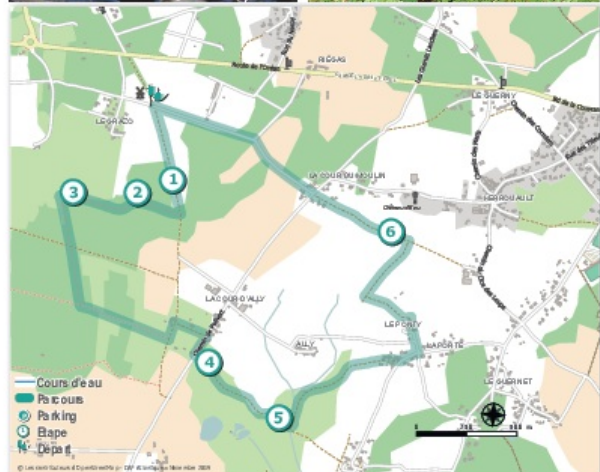
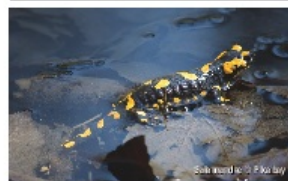
RAND'O AU FIL DE L'EAU FÉREL NUMÉRO 4

L'équilibre entre randonneur et nature

Cette randonnée en milieu forestier humide vous emmène de mare en mare, entre autres glutineux, fougères royales et petits ruisseaux au charme atypique, prenez le temps de vous émerveiller au fil de l'eau. Sur ce sentier réaménagé pour l'homme et la biodiversité, vos pas vous guideront dans un milieu boisé, où vous aurez peut-être la chance de rencontrer Dame Salamandre ?

INFOS PRATIQUES

6,2 km 2h Pas de Ball sage Départ Rue du Moulin au croisement avec le chemin
Une partie du sentier en sous-bois est très humide en hiver : prévoir des bottes !



Les randonnées autour de Férel

Circuit "Les Bords de Vilaine"

▲ Variante n° 1 : 6 kms - 1h30

Départ : parking de la Voûte, en face du Bar « Le Yackam's »

Remonter la rue au sud de la place, franchir la route départementale et la longer sur 150 m, avant de prendre à gauche vers la Châtaignière. Tourner à gauche puis le chemin à droite dans le village Remonter vers l'ancien moulin avant de couper la route départementale D774 et de poursuivre dans le chemin situé en face, sur 200 m. Prendre à gauche et rejoindre la D 34 dont vous longerez l'ancien tracé à droite jusqu'à la Fontaine au Beurre.

Tourner à droite, descendre dans la coulée et suivre le sentier qui longe le ruisseau jusqu'au Pont d'Ester. Remonter sur le versant opposé avant de poursuivre sur la gauche pour contourner la Grée de Kergava, et rejoindre la variante 2 (Point D) (balisage GR 39) sur les Buttes du Rosquet. Après ce village, cheminer ensuite en contrebas de la Grée (Gr 34), jusqu'à rejoindre les rives de Vilaine. Longer la rive sud du port de La Roche-Bernard et remonter jusqu'à la route. Longer celle-ci sur 50 m et prendre à gauche, un petit chemin à flanc de rocher qui vous ramène au point de départ. **Très belle vue sur les vieux quartiers.**

▲ Variante n° 2 : 9,850 kms - 2h25

Suivre la variante 1 jusqu'au point A. Traverser Keraudrain et prendre 2 fois à gauche vers le fond du vallon. Franchir le ruisseau sur le Pont d'Ester (gué aménagé) puis remonter à gauche la coulée vers la Fontaine au Beurre. Traverser la route et suivre le chemin sur 500 m. Au sud de Lizherbignac, laisser à gauche la variante n° 3 (point B) et poursuivre vers les Landes du Grand Moulin. Rejoindre le Chemin Pavé (ancienne voie romaine). Prendre à droite et le suivre sur 400 m. Tourner à droite, vers le Bouillono, prendre à gauche à 500 m, puis suivre le chemin jusqu'à Kergamet. Traverser la route, vers le Stéry où l'on retrouve la variante n° 3 (point C). (balisage Gr 39) Suivre à droite le chemin qui surplombe la Vilaine dont on aperçoit le miroitement à travers les arbres. Passer Kernélo et poursuivre vers l'étier du Rah Coët. Franchir la passerelle et remonter vers les Buttes du Rosquet à travers la pinède. Retrouver la variante 1 au village.

▲ Variante n° 3 : 14,800 kms - 3h40

Suivre les variantes 1 puis 2 jusqu'au sud de Lizherbignac (point B). Prendre à gauche puis couper la route départementale D34 (**attention: trafic important en été**). À la Croix Daniel, prendre à gauche, le Chemin Pavé (ancienne voie romaine) sur 100 m, puis tourner à droite vers les bois de Coët Couron. Tourner à gauche au prochain chemin et marcher le long de la propriété privée sur 500 m. Longer avec prudence la départementale sur 300 m, la franchir pour prendre le chemin à droite qui vous mènera vers la belle croix en granit dite du « Grand Moulin » .

Traverser la route et prendre à droite, le chemin qui longe les Landes du Grand Moulin (paysage de lande boisée typique de ce secteur). Rejoindre et traverser le village de Tréguet. Remarquer l'alignement est-ouest des constructions anciennes, caractéristique des villages du secteur. Rejoindre Kerlan et Kervezo puis descendre vers le Grand Palud. Juste avant d'y parvenir, tourner à droite dans un chemin pittoresque qui remonte vers la Grée de Kertalet. À la route, prendre à gauche et la suivre jusqu'au village de l'Isle. À gauche, panorama sur le barrage et le port de plaisance d'Arzal-Camoël. Dans le village, prendre le chemin (balisage GR 39) qui descend vers la Vilaine et longer les paluds jusqu'aux Buttes de Culan où vous retrouverez la variante n° 2 (point C).



LES BORDS DE VILAINE Férel - La Roche-Bernard



15 km 3h45

Variantes : Moyenne : 10 km / 2h30 - Courte : 6,5 km / 1h45

Parking de la Voûte, La Roche-Bernard

Accès
à La Roche-Bernard, rejoindre le vieux port
aux pieds de la cité

Tourisme AOC
Sud Bretagne
Antenne de La Roche-Bernard
14 rue du Docteur Cornudet
02 99 90 67 98

Bureau d'information
Touristique de Pénestin
Allée du Grand Pré
02 99 90 37 74



LA VILAINE MARITIME

La Vilaine prend sa source à Juvigné en Mayenne et parcourt quelque 225 km avant de se jeter dans l'océan Atlantique entre Pénestin et Billiers. La Vilaine maritime désigne le secteur géographique s'étendant de Redon à l'embouchure. En amont du barrage d'Arzal-Camollé, cette zone, qui est désormais un vaste plan d'eau douce, vivait auparavant au rythme des marées. La construction du barrage en 1970 a considérablement transformé les paysages. De Redon à Nuallec, les bords de Vilaine, autrefois marécageux, sont aujourd'hui des prairies reconnues par les activités agricoles, tandis qu'à l'approche de La Roche-Bernard et jusqu'à Camollé, le fleuve se resserre entre les rives escarpées. Côté navigation, les bateaux de plaisance ont défroncé caboteurs et chalands. Jusqu'au début du XX^e siècle, ceux-ci se relayaient dans les ports de La Roche-Bernard et Redon pour diffuser leurs cargaisons sur la côte Atlantique ou à l'intérieur des terres.



LA PETITE CITÉ DE CARACTÈRE DE LA ROCHE-BERNARD

Juchée sur un promontoire rocheux dominant la Vilaine, la cité a connu un destin prestigieux. Hôtels particuliers, anciens entrepôts et autres greniers à sel, sont autant de témoignages à découvrir au hasard des ruelles. Après avoir flâné dans les vieux quartiers des XVI^e et XVII^e siècles, ne manquez pas la promenade du Ruicard et le site classé du Rocher avant de regagner le vieux port. Un circuit d'interprétation du patrimoine défine l'histoire de la cité à travers 23 modules.

En parcourant cet itinéraire vous pourrez constater que la Vilaine porte bien mal son nom. Stendhal, lors d'une halte à La Roche-Bernard, déclara même « l'une des plus belles scènes de la nature jamais rencontrées ». Depuis le vieux port, rejoignez les rives du fleuve avant de plonger dans les sous-bois vallonnés de Férel. À travers le feuillage, profitez de merveilleuses fenêtres ouvertes sur le cours d'eau. Sillonnez ensuite la campagne férelaise avant de regagner la Petite Cité de Caractère. Au gré de vos envies, vous pouvez choisir de parcourir la boucle complète ou une de ses variantes de 6,5 et 10 km.



Dernière le panneau de départ, prenez le sentier qui longe les bords de Vilaine et les moulages du port, puis se dirige vers une zone boisée. En chemin, n'hésitez pas à utiliser le platelage bois car la zone peut être humide après une épisode pluvieux.

- 1 En haut de la montée, tournez à droite puis suivez le chemin en direction du Rosquet. Arrivé au hameau, prenez à droite puis encore à droite après la ferme, un chemin vous ramènera vers la Vilaine. Au prochain carrefour, vers la gauche, le balisage vous propose d'emprunter une variante : une petite boucle de 6,5 km vous ramènera au point de départ.
- 2 Continuez le long de la Vilaine, profitez des points de vue à travers les arbres. Franchissez une passerelle. Passez à proximité du village de Kernébo et continuez jusqu'au village de l'Isle. À mi-chemin, vers la gauche, le balisage vous propose d'emprunter une autre variante, il s'agit d'une boucle de 10 km qui permettra à ceux qui le souhaitent d'écouter leur balade.
- 3 Prenez la route du Courtil du cog. Attention, une liaison sur votre droite conduit vers Camollé (reportez-vous à la fiche n° 4 - Liaison Camollé - Férel). Continuez tout droit pour rester sur ce circuit.
- 4 En sortant du village, dirigez-vous vers la route de gauche puis prenez le chemin à droite. Tout au bout, prenez le chemin de gauche puis ensuite à droite au carrefour suivant. Continuez jusqu'à la route.
- 5 À l'intersection, prenez le chemin en face et tournez à gauche, traversez le village de Tréguet puis continuez la route sur 350 m avant de prendre un chemin sur la droite.
- 6 Au bout du chemin, tournez à gauche puis tout de suite à droite sur une route, suivez cette route sur environ 100 m pour prendre la 2^e à gauche vers le bois. À la 2^e intersection dans le bois, prenez à droite. Au prochain croisement, prenez à droite.
- 7 Au bout du chemin, traversez la RD 34 et prenez en face à droite le chemin de remembrement puis aussitôt à gauche à la patte-d'oie.
- 8 Au carrefour des quatre chemins, prenez le chemin à gauche, puis à nouveau à gauche jusqu'à la RD 34.
- 9 Traversez tournez à droite et longez la RD 34 sur environ 150 m pour prendre la 2^e à gauche. À la prochaine intersection, prenez à droite un chemin en descente.
- 10 Arrivé à la Fontaine au Beaune, prenez la route à droite puis le chemin aussitôt à gauche. À l'intersection dirigez-vous vers le pont de pierre sur votre droite puis abaissez la montée. Attention le dénivelé est important.
- 11 Après avoir repris votre souffle en haut de la montée, prenez le chemin à droite puis continuez par la route sur un peu plus de 100 m, ensuite prenez le chemin à droite entre les habitations.
- 12 Au bout du chemin, traversez la route et prenez en face la route de la Fontaine au Beaune qui monte vers la gauche, continuez jusqu'à la RD 34. Longez la RD 34 par l'acrotère de gauche sur 50 m puis prenez le premier chemin à gauche.
- 13 Au croisement, prenez à droite jusqu'à la route de La Roche-Bernard. Prendre en face, légèrement sur la droite un autre chemin qui vous mènera jusqu'au village de la Châtaignière.
- 14 Au village, dirigez-vous vers la gauche, rue des Jardins, puis au carrefour tournez à droite en direction de la rue des Chênes jusqu'à la route de La Roche-Bernard.
- 15 Dirigez-vous à droite et longez cette route jusqu'au port, puis tournez à gauche avant le pont, pour rejoindre le parking de départ.



À VOIR EN CHEMIN...

- le port de plaisance
- les rives de Vilaine



✓ Circuit Les Chemins de Saint Dys

Circuit "Les Chemins de Saint Dys"

- Couleur : BLEU et GR (Rouge et blanc).
- Ce circuit vous emmène à travers la frérie de Kéras, circonscription religieuse dépendante de la paroisse de Férel et dont le saint patron était St Dys (ou Theis).

▲ Variante n° 1 : 12 kms - 3h00

Départ : salle polyvalente, route d'Assérac

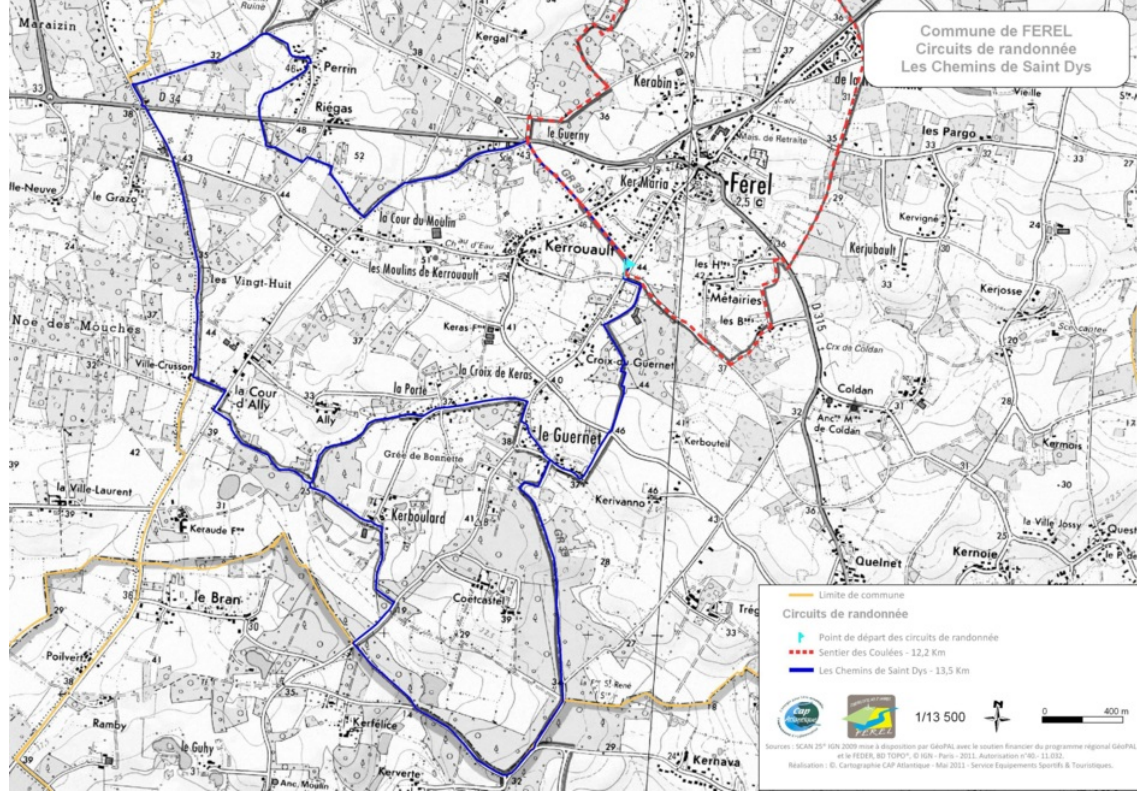
Jusqu'au Guernet. A la hauteur de la mare, prendre à gauche et traverser les bois de Coët Castel jusqu'à la route de Kerflisse. Cette voie marque la limite départementale, jusqu'à la croix de Kerflisse que vous rejoindrez environ 800 m plus loin, après avoir laissé la route sur la gauche. Remonter à droite vers Férel, et passé le vallon, prendre à gauche vers Kerboulard. Après ce lieu-dit, franchir le ruisseau (laisser à droite la variante N°2) et remonter vers La cour d' Ally. A la route prendre à droite puis à gauche vers La Ville Crusson (jolie demeure dans un cadre champêtre).

Rejoindre ensuite Le Grazo par un long chemin rectiligne limitrophe aux communes de Férel et Camoël, puis poursuivre jusqu'au CD 34 que vous franchirez à la hauteur de « La Chaumière » Contourner celle-ci par la gauche et prendre à droite le chemin qui remonte vers Le Gastre. Au deuxième carrefour, prendre à droite vers Perrin que vous traverserez (joli calvaire à double socle, récemment remonté au milieu du village) poursuivre à droite, traverser à nouveau la route départementale (attention à la circulation en été) et rejoindre la Cour du Moulin à travers les landes boisées.

Avant ce lieu-dit, prendre à gauche puis à droite (Balisage GR), passer la croix de Kermaria et rejoindre la salle polyvalente par le chemin des Pogasés.

▲ Variante n° 2 : 5,6 kms - 1h25

Suivre la variante 1 jusqu'au gué de Kerboulard (point S) Remonter le chemin creux jusqu'à La porte et suivre ensuite le balisage GR jusqu'au Guernet. Revenir au point de départ par le chemin de l'aller.



▼ Circuit Sentier des Coulées

Circuit "Le Sentier des Coulées"

- Couleur : BLEU et GR (Rouge et blanc) et GRP (Rouge et jaune).

▲ Variante n° 1 : 12 kms - 3h00

Départ : salle polyvalente, route d'Assérac.

Contourner la salle polyvalente et rejoindre, au nord, le Chemin des « pogasés » (balisage Gr). Revenir à gauche vers la route et la franchir avant de prendre à gauche vers Kermaria. Traverser la route de Kerrouault et rejoindre le Guerny. Traverser la R.D. 34, et prendre en face le Chemin dit « du Sable ». À mi-longueur de celui-ci, bifurquer à gauche dans les bois de pins. Suivre précisément les balisages jusqu'à Kersauvage. À la route, prendre à gauche, puis continuer sur cette voie en prenant à gauche vers Kerlégan. Avant ce hameau, descendre dans le vallon (point A) et suivre le sentier sur 500 m. Au premier chemin rencontré, franchir le ruisseau et prendre à gauche, le chemin qui longe le fond de la coulée et les paluds qui l'occupent. Descendre ainsi sur un bon kilomètre.

Remonter, à droite sur le coteau, afin de bénéficier d'un très beau panorama sur le plan d'eau du barrage d'Arzal et les bateaux qui y sont amarrés. À la route, prendre à gauche sur 200 m, puis la laisser à droite et descendre vers la Vilaine par le Chemin du « prédemo » (balisage rouge). En vous tournant vers la gauche, vous avez une excellente vision du versant sud de la Coulée, et de la succession de villages qui en jalonne la crête. Au fleuve, traverser les paluds et rejoindre la Coulée de Kerosten par le bas de la Grée de Trémoré. Remonter ensuite vers le village (balisage rouge et jaune), par cet agréable vallon boisé. Dans le village de Trémoré, longer l'alignement des constructions, avant de vous engager dans un chemin creux bordé de deux fontaines qui vous amènera à Kerbalan. Au hameau, suivre la route sur 250 m, et bifurquer à gauche dans un autre chemin encaissé qui vous ramène au ruisseau précédemment traversé.

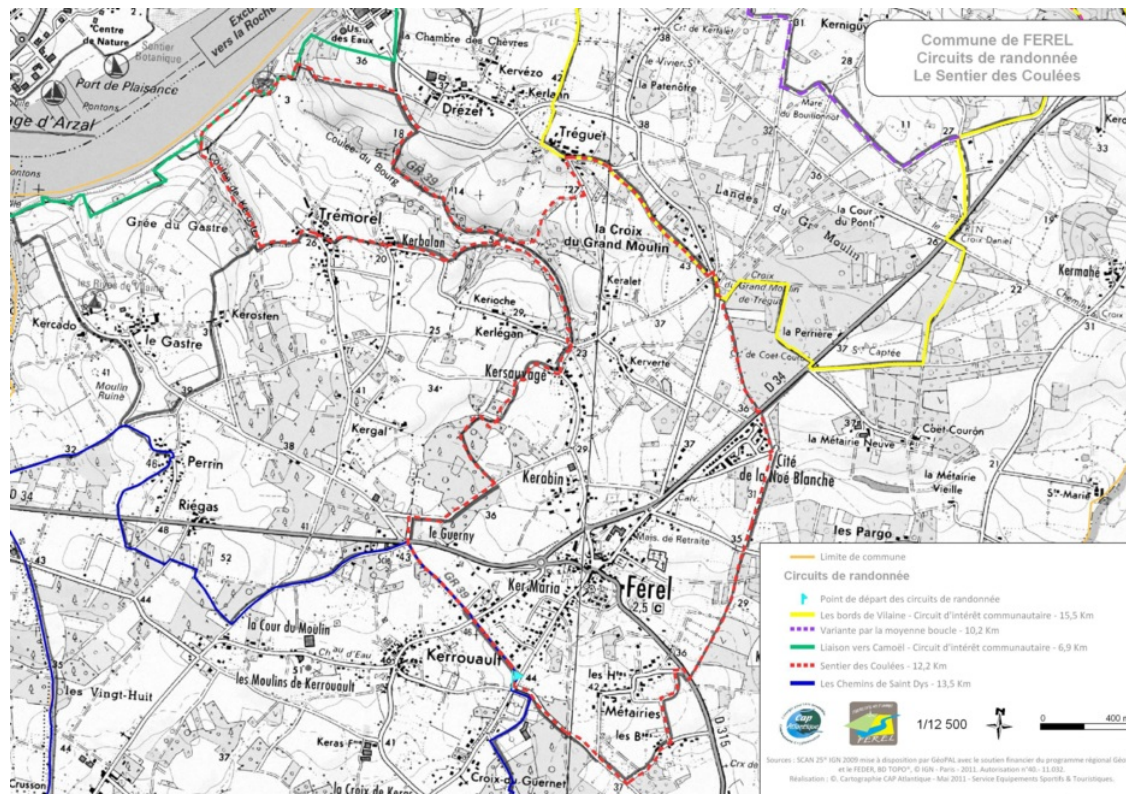
Cette fois, prendre à droite (balisage rouge) et remonter jusqu'au « Rual » de Tréguet (ancien commune village, fontaine sur la gauche du chemin (point B). Tourner à gauche et rejoindre le village. À la route, revenir vers la droite sur 250 m et prendre le chemin à droite vers la Croix du Grand Moulin.

Prendre le temps d'admirer ce monument, situé au point de rayonnement de 7 voies différentes.

Suivre la route vers le bourg sur 50 m et bifurquer à gauche puis à droite. Au bout de 500 m, traverser à nouveau la R.D. 34 et longer le lotissement de la Noë Blanche. Après celui-ci, prendre en face vers Les Pargos, franchir une petite route, et poursuivre jusqu'à la R.D. 315 par le chemin de la « cour des prés ». Franchir la route et prendre aussitôt à gauche vers les Basses Métairies. Traverser le hameau et poursuivre à droite par le chemin des « pots gasés » jusqu'à la salle polyvalente.

Départ : Kerlégan (point A) - Balisage GR et Rouge

Ce circuit reprend l'itinéraire décrit dans la variante n° 1 entre les points A et B de la carte. Le retour du point B au point A se fait en traversant la grée et le village de Keralet, puis en empruntant la route jusqu'au point de départ de la variante.







4

LIAISON CAMOËL - FÉREL



7 km
1h45



Parking de la Maine
Camoël



Accueil
bourg de Camoël



Bureau d'Information Touristique de Pénestin
Allée du Grand Pré
02 99 90 37 74

L'APASSE À POISSONS

Certaines espèces de poissons migrateurs ont l'habitude de passer des eaux salées de l'Atlantique aux eaux douces des rivières pour se reproduire ou se nourrir. C'est notamment le cas en Maine. Pour remédier à l'obstacle que constitue le barrage, l'institution d'aménagement de la Maine y a construit en 1936 une passe à poissons. Elle permet aux aloses, lamprettes et autres petits de remonter le courant grâce à un système de vanne de coulées et de vannes.

Les alevins d'anguilles, ou civelles, incapables de nager à contre-courant, disposent d'un passage réservé constitué de plans inclinés et de trappes leur permettant d'accéder à un vivier où elles sont complètes avant d'être relâchées en amont.

Au départ de Camoël, la liaison permet de rejoindre le circuit pédestre de Férel à un niveau du village de Férel. Après avoir traversé le village de Vieille Roche, reprenez le barrage d'Azal-Camoël. En amont de celui-ci, la Maine, autrefois capricieuse, est devenue un vaste plan d'eau doux, propice au « go go nautique ». Difficile d'imaginer que ce secteur vivait autrefois au rythme des marées. Progressivement, le cours du fleuve se resserre et serpente au creux d'une vallée encaissée. Laissez-vous guider...

- 1 Avancez en direction de l'église et continuez-la par la gauche, puis pivotez la 2^e à droite pour rejoindre le chemin de Maupertuis. Poursuivez sur ce chemin.
- 1 A l'intersection avec la route, continuez toujours tout droit jusqu'au village de Vieille Roche.
- 2 Traversez la RD 139 et prenez un petit chemin sur la gauche qui vous conduit vers le port de plaisance d'Azal-Camoël. Descendez l'escalier en bois qui vous mène à l'entrée du port. Gardez-vous légèrement du côté, traversez la route, grimpez en face sur la butte aménagée de balles d'orientation pour faire une pause et bénéficier d'une vue exceptionnelle sur le barrage.
- Mis en service en 1970, cet ouvrage avait pour objectif premier de lutter contre les inondations : un système de vannes permet de réguler le niveau de la Maine, tout en indiquant le présence des marées. Ceci a en outre permis la constitution d'une importante réserve d'eau douce, utile à la production d'eau potable. Une déviation permet le passage des bateaux d'une passe à poissons facilitée, dans une certaine mesure, celle des espèces migratrices.
- 3 Longez ensuite le port de plaisance jusqu'au franchissement d'une passerelle. Au sommet de la colline, tournez à gauche et continuez sur ce chemin.
- 4 Suivez les rives de Maine. Avant d'arriver à l'usine de traitement des eaux du Orléans, empruntez le chemin sur la droite. Contournez l'usine et redescendez vers le fleuve par un escalier ombragé.
- 5 En remontant le sentier des bords de Maine, tournez à gauche et continuez jusqu'au village de Férel sur la commune de Férel. De là, vous pouvez revenir sur vos pas pour rejoindre votre point de départ ou rallier la Petite Côte de Capitaine de La Roche-Bernard (reportez-vous à la fiche n°3 - Les bords de Maine - Férel).



À VOIR EN CHENIL...

- le port de plaisance d'Azal-Camoël
- les rives de Maine



MAIRIE DE FÉREL

1 place de la Mairie
56130 Férel

info@ferel.fr
02 99 90 01 06

Horaires :

Lundi et Jeudi : 09h00 - 12h00

Mardi et Mercredi :

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Vendredi :

09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Samedi (hors juillet/août) :

09h00 - 12h00